



Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉ

A/45/L.28/Add.1  
6 décembre 1990  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session  
Point 23 de l'ordre du jour

QUESTION DE PALESTINE

Afghanistan, Bangladesh, Inde, Indonésie, Madagascar, Malaisie,  
Mali, Pakistan, République socialiste soviétique d'Ukraine,  
Sénégal, Tunisie et Yougoslavie : projet de résolution

Le soulèvement (Intifada) du peuple palestinien

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :  
Cuba, Malte, Maroc et République démocratique populaire lao.